Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ARDÈCHE

PRÉFECTURE
Direction des Services du Cabinet
Service Interministériel de Défense
et de Protection Civiles
pref-defense-protection-civile@ardeche.gouv.fr

Affaire suivie par : Serge. GRUET
Tél : 04.75.66.50.24 Fax : 04.75.64.61.83
Serge.gruet@ardeche.gouv.fr

Privas, le 19 mai 2014

Le préfet de l'Ardèche

à

Mesdames et Messieurs les maires
(en communication à Messieurs les sous-préfets
de Largentière et de Tournon-sur-Rhône)

Objet : Campagne nationale de prévention des noyades 2014

Pour la saison estivale 2014, le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Santé et l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) renouvellent la campagne de prévention des noyades.

En effet, chaque été en France, les noyades sont responsables d'environ 500 décès accidentels qui concernant tous les âges de la vie. Or, l'application de recommandations simples comme la surveillance des enfants en permanence, le choix et le respect des zones de baignades ainsi que la prise en compte de son niveau physique permettraient d'éviter certains accidents.

Sous forme de fascicule, un document a été édité pour délivrer des conseils simples afin d'éviter les noyades, quel que soit le lieu de baignade (piscine, mer, plan d'eau ou rivière). Ce mode d'emploi de la baignade ainsi que l'affiche présentant cette campagne peuvent être consultés et téléchargés sur le site Internet de la préfecture à l'adresse suivante :http://www.ardeche.gouv.fr à la rubrique : Politiques publiques / Sécurité / Sécurité et protection civile / Consignes de sécurité

Je vous encourage à utiliser tous les supports d'information à votre disposition pour relayer cette campagne de prévention notamment auprés des exploitants de terrains de campings et propriétaires de piscines soumis à l'obligation d'équiper les piscines de dispositifs de sécurité.

Je vous remercie pour votre implication dans ces actions de protection de nos concitoyens.

Pour le Préfet,
Le Directeur des services du cabinet

Stéphane BEROUD